



## **PROGRAMME NOVATEUR DE RENATURALISATION DES BERGES DU LAC SAINT-AUGUSTIN** *La Ville de Saint-Augustin paye l'aménagement des 5 premiers mètres de bande riveraine*

Implication financière rarement vue au niveau provincial et appréciée des propriétaires riverains

**Saint-Augustin-de-Desmaures, le mercredi 9 juin 2010** – Ça y est. La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a officiellement lancé sa campagne de renaturalisation des berges du lac Saint-Augustin. Accompagné de ses fidèles partenaires et collaborateurs, Hydro-Québec, la Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures, le Conseil de bassin du lac Saint-Augustin et le Groupe Scout St-Augustin, le maire de la Ville, Marcel Corriveau, a annoncé en point de presse le week-end dernier, les détails de la campagne dont le pilier central est l'engagement financier de l'administration municipale.

Pour l'année 2010, la Ville paiera la totalité des coûts liés aux premiers cinq mètres de végétaux aménagés dans la bande riveraine des résidences situées aux abords du lac. Ces coûts incluent l'achat des plantes indigènes pour le premier cinq mètres, la commande des plants chez le pépiniériste, leur transport à votre résidence, la main-d'œuvre pour la plantation et des visites de routine pour vérifier l'état de santé de la bande riveraine.

La campagne du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER d'Hydro-Québec, menée de main de maître par le Groupe Scout St-Augustin, a permis à la Ville d'amasser tout près de 24 000 \$. Pour soutenir cette initiative, un budget est proposé dont une partie des sommes (16 000 \$) provient de l'enveloppe budgétaire excédentaire de 2009 (subvention du MAMROT) et d'une bonification au poste budgétaire « amélioration des cours d'eau » de 2010 pour un total de 35 000 \$. C'est donc environ 60 000 \$ qui seront investis pour la renaturalisation des berges du lac Saint-Augustin améliorant ainsi son bilan de santé, qui disons-le, n'est pas des plus reluisants.



*Sur la photo, de gauche à droite, Michel Desjardins, président de la Caisse populaire, Steven Ross, président du Conseil de bassin et Marcel Corriveau, maire.*

*« Cet engagement financier de la Ville pour cette campagne est une première à mes yeux. Je ne crois pas que bien des villes et municipalités au Québec se soient engagées aussi concrètement dans un processus de conservation et de restauration d'un plan d'eau. »*

-Marcel Corriveau, maire

### **Pendant ce temps, du côté de l'Université Laval**

Le projet pilote mené par Mme Rosa Galvez-Cloutier, du département de génie civil et de génie des eaux de l'Université Laval, poursuivra ses avancées pendant la saison estivale 2010. Le projet, constitué de deux rameaux, consistera à remettre à l'eau la plate-forme flottante sur le lac et ainsi mettre à l'essai deux autres techniques en plus de celles déjà mises à l'épreuve l'an passé. Cette plate-forme permet l'immersion de colonnes d'eau expérimentales dans lesquelles sont introduits des coagulants et «capants» dont le but est d'évaluer la capacité de «capage» du fond lacustre. La deuxième partie de ce projet consistera en l'aménagement de lits et de marais filtrants du côté Nord du lac pour les eaux d'écoulement de l'autoroute 40.

*« Nous avons le momentum pour agir et nous avons saisi l'occasion. On tient à notre lac, c'est une icône pour notre Ville et un poumon pour l'environnement. Nous allons redonner au lac ses notes de noblesse! »*

-Marcel Corriveau, maire

-30-



**Francis Villeneuve / Directeur / Service des communications / Relations aux citoyens / Saint-Augustin-de-Desmaures  
200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures (Qc) G3A 2E3 / Tél.: 418.878.4662, poste 5104  
Cell.: 418.929.0785 / Téléc. : 418.878.0044 / francis.villeneuve@ville.st-augustin.qc.ca / www.ville.st-augustin.qc.ca**